

Article : Le mécénat de compétences ou comment relier les associations et les entreprises

Auteur :ronie bouchon<ronie.bouchon@neuf.fr>

Le mécénat de compétences est un partenariat entre une entreprise, ses salariés et une association. Il consiste, pour une entreprise, à mettre à disposition d'associations une partie de son personnel.

article du site <http://www.animafac.net/>

La pratique du mécénat a connu des évolutions importantes au cours des dernières années. Désormais, le soutien des entreprises aux associations peut se faire de bien d'autres manières que par la signature d'un chèque. Plus personnalisés, plus pérennes, les liens entre les entreprises et les associations prennent en compte la nécessité pour chacun de pouvoir développer des projets en commun, de faire se rencontrer leurs pratiques et de bénéficier réciproquement des spécificités de chacun.

Le mécénat de compétences s'inscrit pleinement dans cette logique. Concrètement, de quoi s'agit-il ? Le mécénat de compétences est un partenariat entre une entreprise, ses salariés et une association. Il consiste, pour une entreprise, à mettre à disposition d'associations une partie de son personnel.

Encore relativement méconnu, le mécénat de compétences symbolise la possibilité de créer une convergence entre les actions des associations et celles des entreprises.

Quels sont les apports pour chacun ? Quels types de projets peuvent être menés grâce au mécénat de compétence ? Comment y avoir recours ?

en [savoir plus](#)